



leParaclet

CAMPUS DE LA NATURE ET DU VIVANT

**DEVENIR VÉTÉRINAIRE OU
INGÉNIEUR AVEC UN BTSA-BTS**




**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT**
*Élevons
l'excellence
Favorisons*

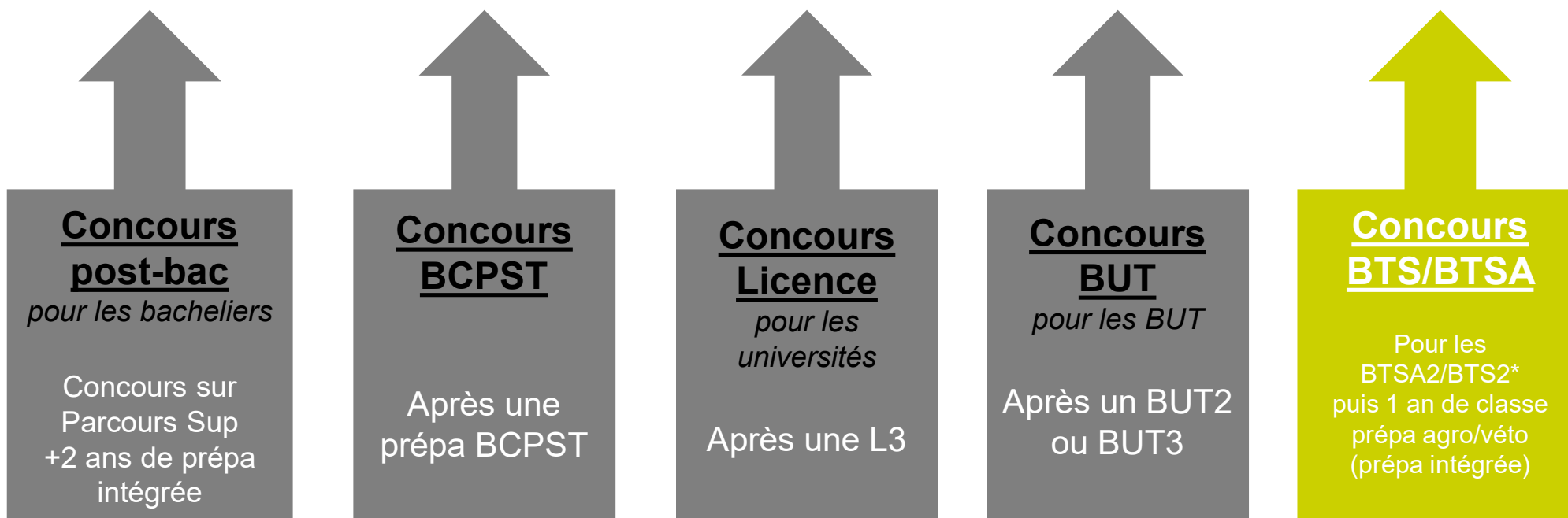

Région
Hauts-de-France

CFA
AGRICOLE PUBLIC
DES HAUTS-DE-FRANCE

**ÉTABLISSEMENT PUBLIC D'ENSEIGNEMENT
ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE**

Les différentes voies d'accès pour intégrer

Une des écoles nationales vétérinaires publiques



Nb places 2024 : **280 places**
Nb inscrits 2024 : **+4000 inscrits**
% intégrés : **< 10 %**

301 places
1772 inscrits
16,9 %

60 places
615 inscrits
9,8 %

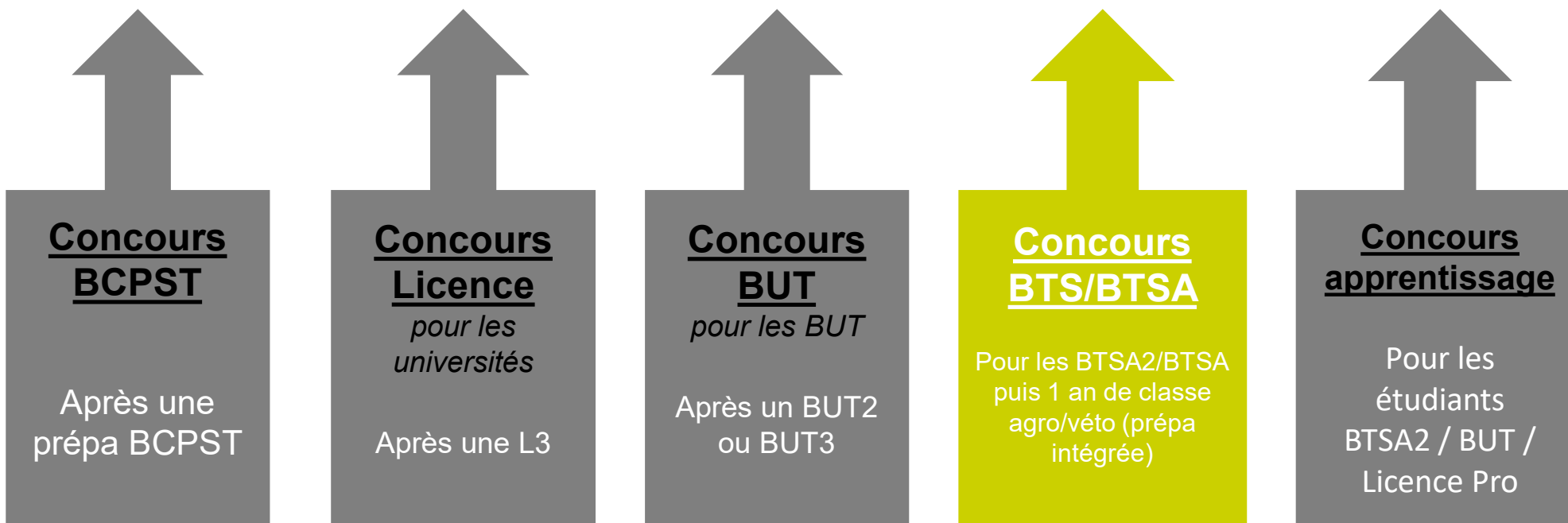
26 places
202 inscrits
12,9 %

52 places
298 inscrits
17,4 %

* Ainsi que l'année suivant l'obtention du diplôme

Les différentes voies d'accès pour intégrer

Une des écoles nationales d'agronomie publiques



Concours BCPST

Après une prépa BCPST

Concours Licence
pour les universités

Après une L3

Concours BUT
pour les BUT

Après un BUT2 ou BUT3

Concours BTS/BTSA

Pour les BTSA2/BTSA puis 1 an de classe agro/véto (prépa intégrée)

Concours apprentissage

Pour les étudiants BTSA2 / BUT / Licence Pro

Nb places 2024 : 1058 places
Nb inscrits 2024 : 2635 inscrits
% intégrés : 40,2 %

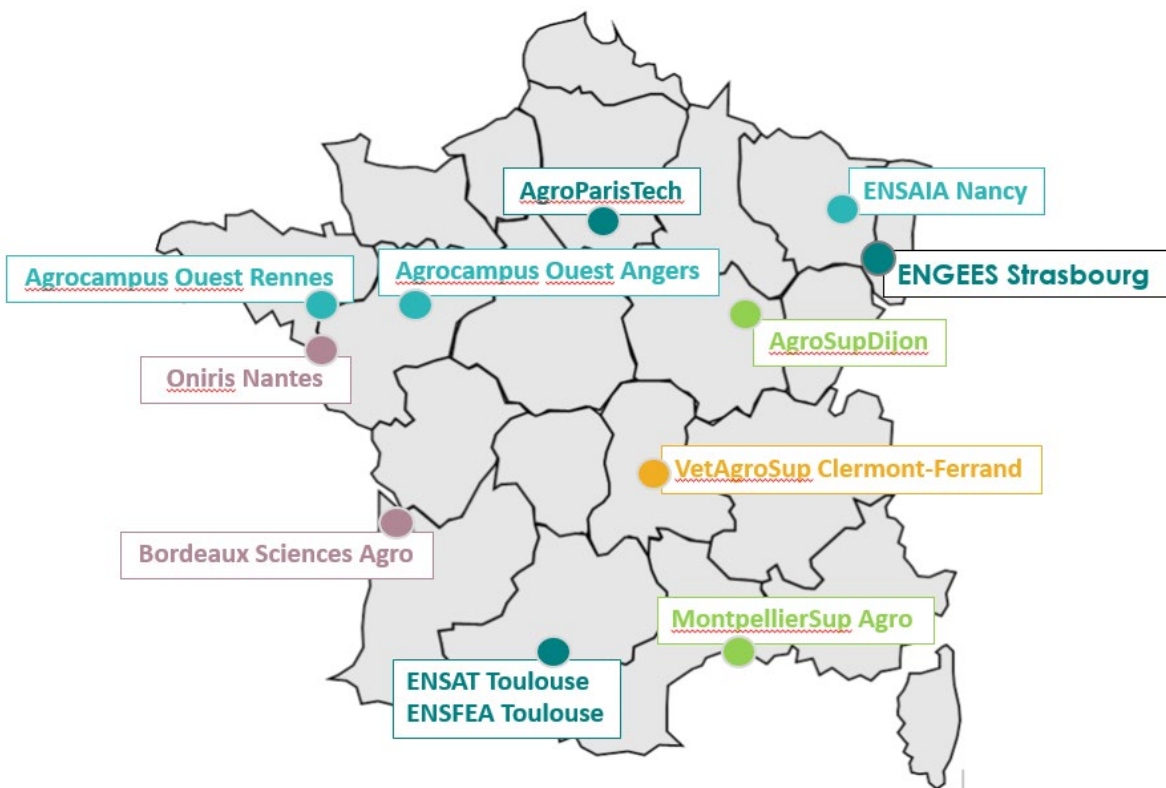
181 places
318 inscrits
56,9 %

147 places
315 inscrits
46,7 %

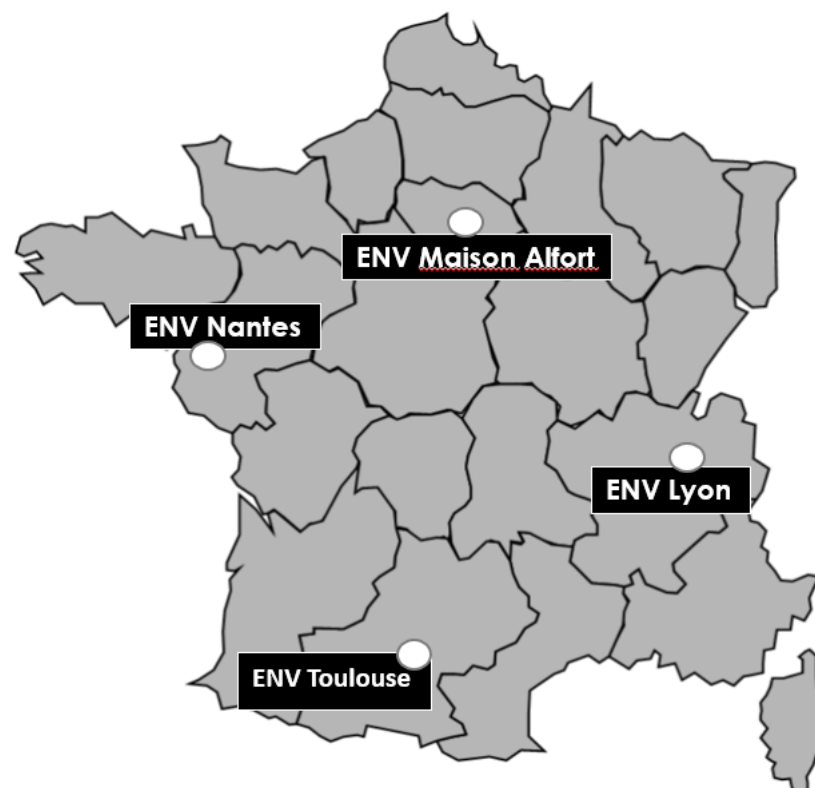
114 places
241 inscrits
47,3 %

294 places
700 inscrits
42 %

Les écoles Agro



Les écoles Vétô



Environnement
Agroalimentaire
Foresterie
Aménagement
Paysage
Eau
Nutrition
Agriculture
Génétique
Alimentation
Agronomie
Microbiologie

- Le concours BTSA/BTS a lieu en **2^{ème} année de BTSA-BTS** pour une rentrée en septembre de la même année en classe prépa post BTSA-BTS pour 1 an (« prépa intégrée »).
- Intégration en école d'ingénieurs ou ENV selon le concours réussi en septembre de l'année d'après (seule réserve : avoir validé les 60 crédits ECTS).

Les dates clés

- Du 9 décembre 2024 au 10 janvier 2025 : **inscription au concours**
en ligne sur www.concours-agro-veto.net
- Mardi 4 mars 2025 : **écrits d'admissibilité**
- Mardi 6 mai 2025 : résultats d'admissibilité
- Début juin 2025 : **oraux d'admission**
- Mardi 24 juin 2025 : résultats d'admission

Liste des diplômes éligibles

BTSA : tous les BTSA sauf TC et DATR

BTS avec biologie et/ou chimie :

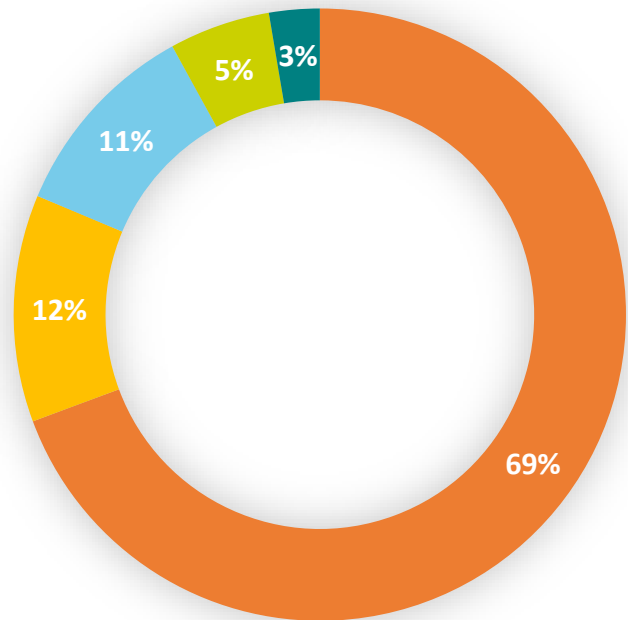
- Analyse de Biologie Médicale
- Bio-analyses et Contrôle
- Biotechnologies
- Métiers de la chimie

Liste complète officielle des BTS éligibles :

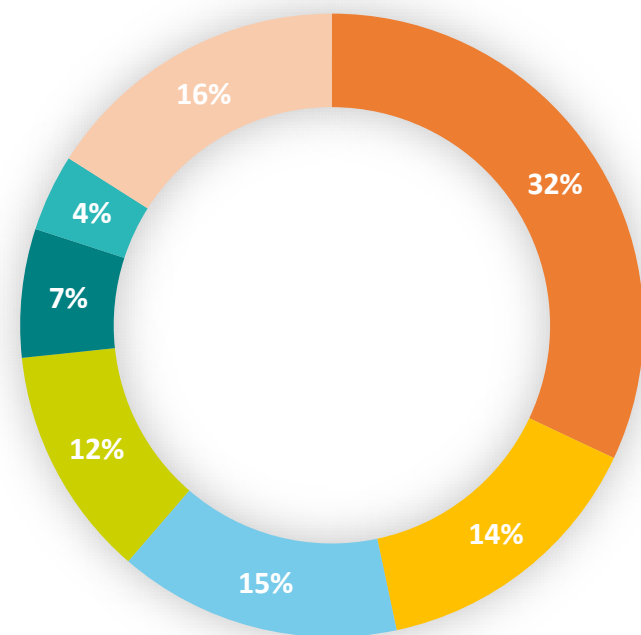
https://www.concours-agro-veto.net/IMG/pdf/annexe_iii_liste_bts_btsta_arrete_veto_-_voie_c_16092020-2.pdf

SESSION 2024 : PROVENANCE DES ADMIS EN AGRO

Parcours secondaire



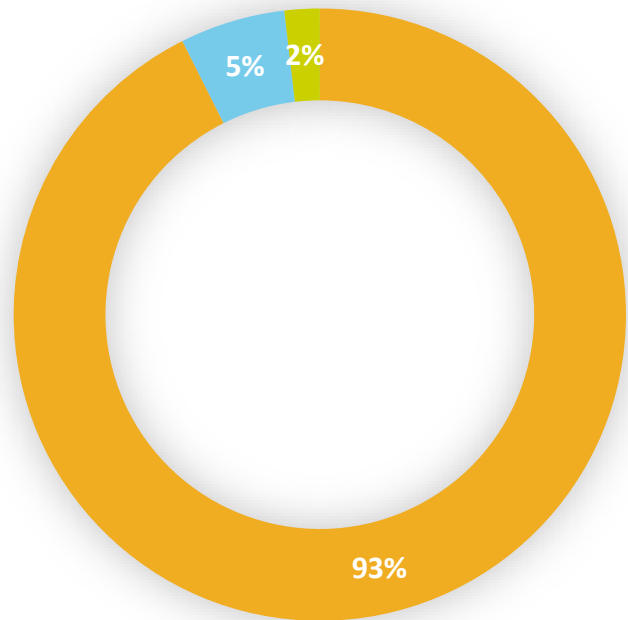
BTS-BTSA d'origine



- BTSA PA
- BTSA ANA
- BTS BioTech
- BTS BioContrôle
- BTS ABM
- BTSA ACD
- Autres BTSA (AP, GPN, BioQUALIM, ACSE, GF, Aqua, GDEA, Viti, PH)

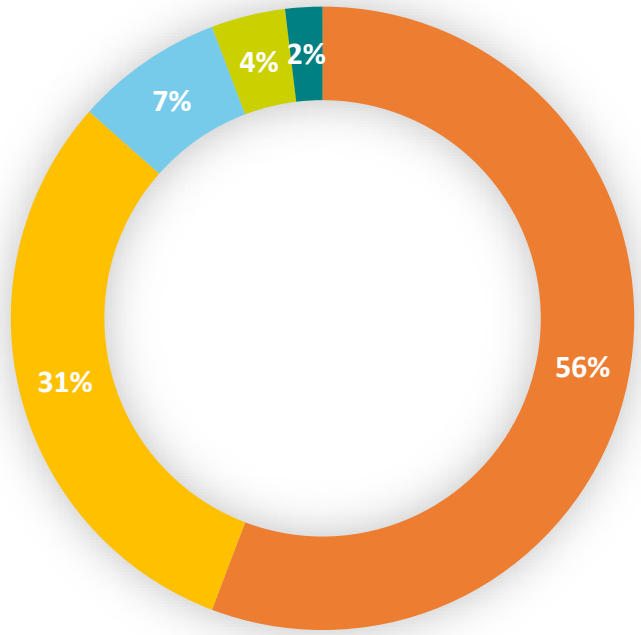
SESSION 2024 : PROVENANCE DES ADMIS EN VÉTO

Parcours secondaire



■ Bac G ■ Bac STAV ■ Bac Pro Pa

BTS-BTSA d'origine



- BTSA PA
- BTSA ANA
- BTS BioContrôle
- BTS BioTech
- BTS ABM

Phase d'admissibilité

1/ Dossier sur le parcours scolaire :

Évaluation du parcours académique et personnel

Résultats et motivation (bulletins de 1^{ère}, de terminale, de BTS, CV et annexes au CV, formulation d'un avis de l'équipe pédagogique sur le niveau scientifique et le niveau d'anglais, engagement extra-scolaire, appétence pour le métier ingénieur / véto)

COEF. 2

2/ Écrit de 2h30 :

Analyse et synthèse de documents techniques et scientifiques (thématique au choix du candidat parmi 6 choix)

Les attentes :

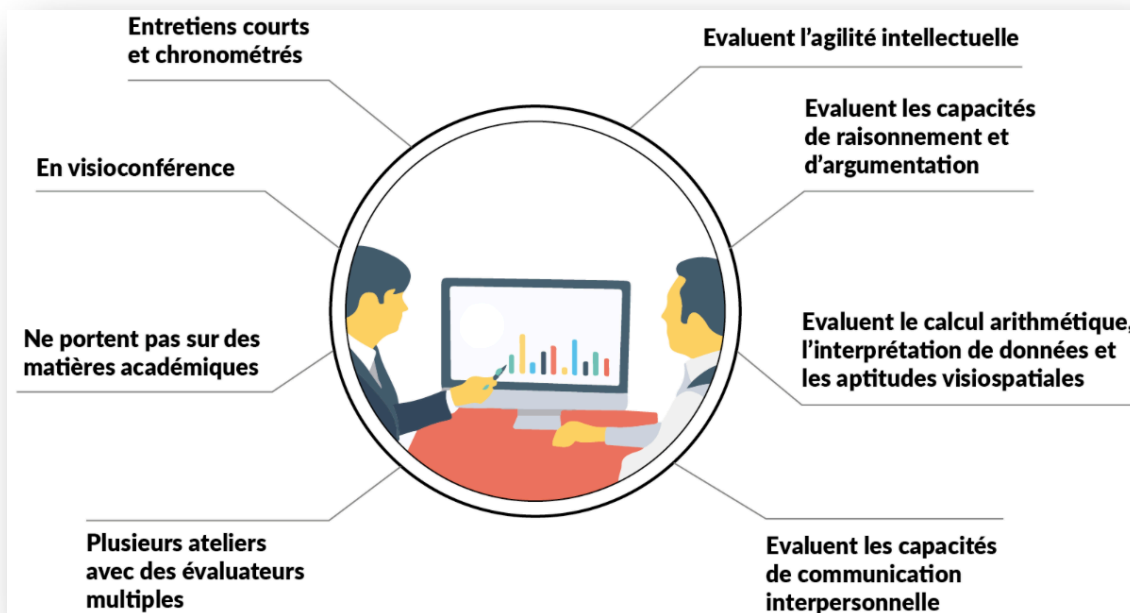
- Mettre en place un raisonnement cohérent pour formuler une problématique, mettre en place une démarche d'investigation, analyser des résultats
- Lire et comprendre des documents scientifiques et les exploiter, les mettre en relation avec ses connaissances
- Capacités à communiquer à l'écrit (rédaction, syntaxe, usage des connecteurs logiques)

COEF. 1

Phase d'admission

Uniquement en visio

4 ou 5 M.E.M : Mini Entretiens Multiples (durée ≈ 5min)



- Un en anglais : présentation personnelle et présentation du projet
- Un de logique
- Un de motivation, cohérence du projet, intérêt pour le monde du vivant

Les attentes : structurer son argumentation, mettre en place un raisonnement rapide, maîtriser son stress, prendre une décision, être bienveillant, à l'écoute...

COEF. 3

La nouvelle classe Agro-véto post BTS-BTSA



Effectif réduit : 15 étudiants max ayant déjà réussi le concours, déjà intégrés en école et déjà différenciés entre véto ou agro



Une année de remise à niveau



Sciences (maths/info; bio-éco; ph-ch), anglais; lettres/philo et projets de groupe



Évaluation : 50% sur contrôle continu et 50% sur deux « partiels » (janvier et juin)



L'école intégrée dépendra des résultats de l'étudiant et de ses vœux





Enseignements scientifiques – 36 ECTS

- Biologie - Écologie
- Mathématiques – Informatique
- Physique - Chimie



Humanité – 16 ECTS

- Anglais (6 ECTS)
- Lettres – Philosophie (10 ECTS)



Projets interdisciplinaires – 8 ECTS

- Le Projet Interdisciplinaire de Médiation Scientifique (PIMS) piloté par l'anglais et les lettres – philosophie avec des appuis des sciences (4 ECTS)
- L'Activité Collaborative en Sciences (ACeS) pilotée par les trois disciplines scientifiques (4 ECTS)



Accompagnement personnalisé

- AP disciplinaires et interdisciplinaires
- Accompagnement à l'orientation

Acquisition de l'autonomie de travail

Un accompagnement important au premier semestre

- Lors des enseignements disciplinaires, des méthodes de pédagogie active, du travail en groupe
- Un accompagnement journalier
- Temps de travail personnel limité en dehors des cours

Une autonomie croissante au second semestre

- Des approfondissements par filière avec une place plus importante dédiée au travail personnel hors temps scolaire
- Une part plus importante des pédagogies de projets (PIMS et ACeS)

Un accompagnement à la carte et selon les besoins

- Permanence d'AP journalière, présence de 2 ou 3 professeurs
- Accompagnement à l'orientation

Contrôle continu

- Par module disciplinaire et interdisciplinaire
- Poids : 50 % de la moyenne générale

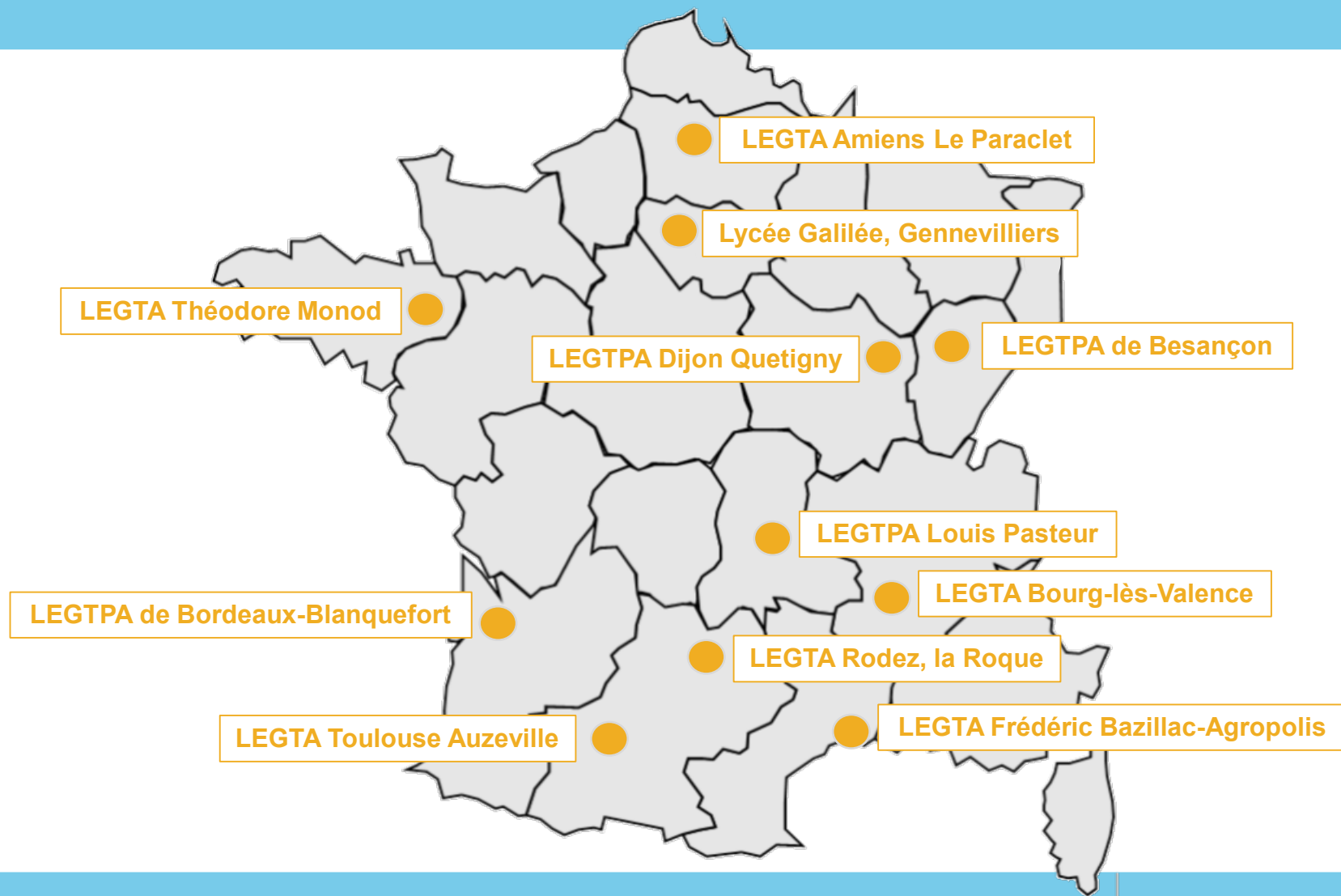
Deux sessions d'examens

- Semaine d'épreuves ponctuelles nationales en janvier et juin pour les cinq disciplines et soutenance de projets
- Poids : 50% de la moyenne générale

Modalités de classement des candidats

- Formulation des vœux d'écoles par les étudiants
- Conseil de classe et attribution des ECTS
- Commission nationale d'affectation en école en juin

Les classes Agro-véto en France





Cadre agréable, calme et verdoyant

Bâtiments rénovés dont laboratoires

Résidence étudiante avec chambres individuelles

Activités extra-scolaires sportifs et culturelles

Association des élèves et étudiants

Espace sanitaires :
douches spacieuses



Espace laverie :
machine à laver et
sèche linge



Chambre individuelle : lit, bureau, armoire, commode, lavabo



Espace cuisine :
frigo, plaques
de cuisson, four,
micro-ondes



Restauration scolaire :
du lundi midi au vendredi midi,
produits locaux, plats végétariens,...

Pension annuelle, forfait 4 nuits : 1478,88 €
Pension annuelle, forfait 5 nuits : 1590,84 €
Pension annuelle, forfait 7 nuits : 1925,64 €
Demi-pension annuelle : 535,92 €

LEGTA LE PARACLET

1 route de Boves
80440 COTTENCHY

legta.amiens@educagri.fr

03.22.35.30.00

Angélique LESUEUR
Coordo Classe Agro-Véto

angelique.lesueur@educagri.fr